

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



**STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE
(SCAPP) 2016-2030**

COMITE DE DEVELOPPEMENT SECTORIEL 4 :

**CHANTIER STRATEGIQUE DE RELEVEMENT DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**NOTE ANNUELLE SECTORIELLE DE MISE EN ŒUVRE (NASMO) DE LA SCAPP POUR
L'ANNEE 2018**

Septembre 2019

Sommaire

LISTE DES ABREVIATIONS	3
RESUME ANALYTIQUE	4
INTRODUCTION	7
I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPP AU NIVEAU DU CHANTIER STRATEGIQUE DE RELEVEMENT DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2018	9
I.1. GARANTIR A TOUS UNE EDUCATION DE BASE, D'AU MOINS 9 ANS, ASSISE UN ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ELARGI ET DE QUALITE	9
I.2. DEVELOPPER L'ACCES ET LA QUALITE DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE	12
I.3. AMELIORER L'ACCES, LA QUALITE ET LA PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	16
I.4. DEVELOPPER LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE	20
I.5. PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ORIGINEL ET LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME	23
I.6. AMELIORER LA GOUVERNANCE DU SECTEUR EDUCATIF	24
II. ANNEXES	25
ANNEXE 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS EN 2018	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 3 : CONSOLIDATION DE LA PROGRAMMATION POUR 2018	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 4 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU PLAN D'ACTION DE LA SCAPP 2018	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 5 : COMPOSITION DU CDS 4	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LISTE DES ABREVIATIONS

BUC : Bibliothèque Universitaire Centrale

CFPE : Centre de formation de la petite enfance

CED : Centre d'Enseignement à Distance

CIP : Comité Interministériel de Pilotage

CES : Comité Elargi de Concertation

CTC : Comité Technique de Coordination,

GTL : Groupes Techniques de Levier

CDS : Comités de Développement Sectoriels

CRD : Comités Régionaux de Développement

ENI : Ecole Nationale des Instituteurs

ENS : Ecole Nationale Supérieure

ODD : Objectifs de Développement Durable

PAT : Plan d'action Triennal

PIP : Plan d'investissement Prioritaire

PNDSE : Programme National de Développement du Secteur Educatif

SCAPP : Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée

SSE : Système de Suivi et Evaluation

RESUME ANALYTIQUE

La Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée (SCAPP) adoptée par la Mauritanie constitue le cadre de référence pour toutes les actions de développement entreprises par l'Etat, les organismes publics et les Partenaires Techniques et financiers au cours de la période 2016-2030. La SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques correspondant à ses objectifs stratégiques : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions. Le levier stratégique relatif au développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base comporte trois chantiers: (i) Chantier stratégique de relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle ; (ii) Chantier stratégique d'amélioration des conditions d'accès aux services de santé, (iii) Chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport, (iv) Chantier stratégique des mesures spécifiques d'inclusion sociale. Chacun de ces chantiers comporte un certain nombre d'intervention.

Le chantier stratégique « Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle » comporte six interventions : (i) Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise un enseignement préscolaire élargi et de qualité, (ii) Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire, (iii) Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, (iv) Développer la formation technique et professionnelle, (v) Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme, (vi) Améliorer la gouvernance du secteur éducatif.

Le présent rapport annuel du CDS 4 a pour objectif de faire le bilan détaillé des actions prioritaires, l'analyse de l'efficacité des mesures prises et le niveau et l'analyse des indicateurs inscrits dans la matrice. Il est structuré en fonction des six interventions composant le chantier.

Bilan de l'intervention Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité

Cette intervention a pour objectif garantir à tous les jeunes mauritaniens une éducation de base de qualité de 9 ans, fondée sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité.

Pour ce qui est de l'enseignement préscolaire, la stratégie met l'accent sur les objectifs d'élargissement de l'accès en particulier en milieu rural et pour les enfants des milieux pauvres ;

C'est dans ce cadre que diverses actions ont été menées au cours de cette année dont : l'organisation de plusieurs ateliers de formation pour renforcer les capacités des monitrices et leur permettre la maîtrise du nouveau programme destiné au préscolaire. Cette série d'ateliers a bénéficié à près de 140 monitrices issues de toutes les wilayas du pays. Par ailleurs, la formation continue a touché 290 monitrices de jardin d'enfant et la formation des monitrices sur les programmes et les outils pédagogiques.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire, le principal objectif est de garantir à tous les enfants mauritaniens, à l'horizon 2030, une éducation primaire complète et de bonne qualité. (ODD 4. 4.1).

Les actions entreprises au cours de l'année 2018, ont porté sur l'accès au service à travers l'élargissement de l'offre en infrastructures et en ressources humaines, sur la qualité de l'enseignement à travers la qualification du personnel et sa motivation, et à travers l'élaboration et la diffusion des manuels pédagogiques et le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité.

Pour améliorer l'offre de service et améliorer la qualité et les capacités d'accueil des établissements scolaires, des efforts ont été consentis aussi bien à travers le Ministère (Réception de 23 écoles, et construction en cours pour 41 écoles réparties sur l'ensemble du territoire national avec une priorité donnée aux zones rurales et aux zones les plus défavorisées (Triangle El Emel et zones frontalières).

En matière de personnel enseignants, 669 nouveaux enseignants ont été recrutés au cours de cette année scolaire en vue de réduire le déficit en la matière.

Pour améliorer l'accès au manuel scolaire, il y a eu la distribution, toutes disciplines confondues, de 368.100 manuels à des prix symboliques dont 212.505 du cycle fondamental, l'impression de 120.000 manuels scolaires de différentes spécialités. Pour améliorer la qualité de l'enseignement et capitaliser sur les expériences passées, il a été procédé à la réécriture et à l'expérimentation de nouveaux programmes pour le fondamental et à l'ouverture de 36 écoles fondamentales pour l'expérimentation des programmes.

La politique orientée vers les zones d'actions prioritaires a été poursuivie au cours de cette année à travers les campagnes de sensibilisation, la mise en place des réseaux de réussite scolaire en plus de la constructions d'établissements scolaires et du renforcement du personnel enseignant au niveau de ces zones défavorisées.

L'intervention « Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire », l'objectif de cette intervention est de développer l'accès la qualité et l'équité du second cycle de l'enseignement secondaire.

En terme de bilan, il y a eu la construction de cinq nouveaux établissements secondaires, de 78 salles de classes alors que sept autres nouveaux collèges et quatre lycées sont en construction en plus de trente-huit salles de classes, et de l'élargissement des établissements d'excellence par l'ouverture de 2 lycées d'excellence à Rosso et Kaédi. Pour combler les déficits en matière de ressources humaines, il y a eu le recrutement et la mise en service d'un nombre important de professeurs (195 professeurs) sortant de l'ENS. Pour améliorer la qualité des apprentissages, il y a eu l'organisation de diverses sessions de formation au profit des par la formation continue au profit des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et des professeurs portant sur les programmes réécrits, (expérimentation et validation), sur la révision des annales BEPC et fascicules BAC dans les disciplines de bases, et sur Réécriture des programmes du premier et deuxième cycle, filière langues. Pour encourager la scolarisation des filles et d'éradiquer les disparités existantes pouvant entraver la scolarisation des filles, 3500 filles ont bénéficié de bourses dans 30 établissements secondaires dans les quatre wilayas ciblées, 2500 filles réparties sur 30 établissements secondaires ont bénéficié de la mise en place et l'équipement d'espaces sûrs leur garantissant l'accès à des établissements scolaires offrant toutes les conditions de quiétude requises.

Le passage sur quelques indicateurs permet d'apprécier les résultats importants obtenus même si le sous-secteur travers encore des insuffisances notoires : Le nombre d'élèves du public est passé de 531 960 élèves en 2016/2017 à 552658 élèves en 2017/2018 soit un taux d'accroissement de 3,9%. Les filles représentent 50,1% des élèves ; Le nombre d'enseignants au public est passé de 12960 en 2016/2017 à 14945 en 2017/ 2018. Le nombre de contractuels est de 2105 soit 14% contre 18% en 2017, le taux brut d'admission est passé de 111% en 2013 à 100, 9 % en 2018. Pour ce qui est du secondaire, Le nombre d'élèves est passé à 178612 élèves en 2017/2018 contre 172656 en 2016/2017, soit une augmentation de l'ordre de 3,44%. Le TBS au niveau secondaire, en 2017/2018 est estimé à 39% contre 35% en 2016/2017 soit une amélioration de 4 points de pourcentage, Le taux de réussite au BEPC en 2017/2018 est de 33,16 % soit une amélioration de l'ordre de 3 points, Le taux de réussite au Baccalauréat est passé 14,71% en 2016/2017 à 23,64% en 2017/2018 soit une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à l'année passée.

L'intervention « **Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur** » a pour objectif d'améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins de l'économie et de la société, d'améliorer sa qualité et de jeter les bases d'une recherche scientifique prenant en compte les défis de développement du pays. Dans ce domaine diverses actions ont été menées dont notamment : Création de l'Institut Supérieur des Métiers de la Mines (IS2M) à Zouerate, la construction des locaux de l'ISPLTI à Nouadhibou.

En matière de réforme, il y a eu augmentation des salaires des enseignants du supérieur, adoption du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national du Doctorat d'État en médecine , le décret portant création d'une structure qui aura en charge la mise en œuvre de la politique du HCRSI (ANR), la création du diplôme de licence professionnelle et du diplôme universitaire et interuniversitaire, la création du Concours National d'Ingénieur de Mauritanie permettant l'accès aux cycles de formation d'ingénieurs pour l'ESP et l'AN.

Au niveau de l'Université Nouakchott AL Asriye, diverses actions ont été réalisées en termes de réformes mais aussi d'infrastructures.

Pour ce qui est de l'intervention **Développer la formation technique et professionnelle**, les réalisations ont porté sur l'actualisation de la stratégie de la FTP, sur la révision du cadre juridique de la FTP mais aussi sur l'organisation de formations qualifiantes.

Le bilan de l'INAP FTP est aussi riche de réalisations dont notamment : l'acquisition d'unités de production et d'équipements administratifs, pédagogiques et de logistique. Sur le plan de la formation, il y a eu l'écriture et la révision /rénovation de plus de 90 programmes de formation, l'élaboration de plus de 200 supports pédagogiques.

L'intervention relative à la Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme a pour objectif d'assurer une plus grande complémentarité entre l'enseignement originel et les autres segments du système éducatif, réduire la non scolarisation et lutter contre l'analphabétisme.

Au cours de cette année, les principales actions ont porté sur :

En matière d'enseignement originel : Ouverture de 13 Mahadra pilotes ; l'appui financier à 3220 Mahadras ; l'organisation de formation au profit des enseignants des Mahadras sur l'extrémisme violent; la formation de 13 religieux sur les pratiques de l'enseignement originel en Mauritanie.

En matière d'alphabétisation : Organisation de trois sessions de formation sur la planification et le suivi-évaluation au profit des administrations du Ministère, la mise en œuvre du programme annuel d'alphabétisation à travers le diagnostic des zones et le choix des bénéficiaires ; la signature d'un contrat de prestation avec 171 enseignants et 62 superviseurs ; l'acquisition de manuels au profit de 5600 apprenants, l'ouverture de 224 salles sur l'étendue du territoire regroupant 5600 apprenants

Introduction

La Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030 adoptée par la Mauritanie constitue sa vision stratégique de développement et le cadre de référence pour toutes les actions de développement entreprises par l'Etat, les organismes publics et socioprofessionnels, les Partenaires Techniques et financiers au cours de la période 2016-2030. Elle intègre l'Agenda 2030 et les cibles classées prioritaires pour le pays parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

La SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques correspondant à ses objectifs stratégiques : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions. La stratégie est mise en œuvre à travers des plans quinquennaux dont le premier couvre la période 2016-2020 est composé de 15 chantiers stratégiques, à mettre en œuvre à travers 59 interventions prioritaires correspondant à des réformes, des programmes, des projets ou des actions significatives.

Pour le suivi de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de développement, il était indispensable de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation capable de fournir l'information appropriée aux instances concernées dans les délais requis. Ce nouveau dispositif de suivi-évaluation s'est inspiré des acquis et des insuffisances du dispositif en vigueur au cours des dernières années tout en y apportant les améliorations significatives aussi bien en termes de montage que de dispositions pour l'opérationnalisation.

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place comporte les instances suivantes : un Comité Interministériel de Pilotage (CIP), un Comité Elargi de Concertation (CEC), un Comité Technique de Coordination, des Groupes Techniques de Levier (GTL), des Comités de Développement Sectoriels (CDS) et des Comités Régionaux de Développement (CRD). Neuf CDS ont été mis en place à la place des 27 Comités Techniques Sectoriels (CTS) chargés précédemment du suivi de la mise en œuvre du CSLP et relevant chacun d'un ministère ou d'une institution.

La nouvelle réforme de la SCAPP a mis en place Neuf (9) comités de développement sectoriels qui tiennent compte des 15 chantiers stratégiques composant les 3 leviers stratégiques de la SCAPP à raison de trois comités par levier, comme proposé par l'étude d'opérationnalisation du Système de Suivi et Evaluation (SSE) de la SCAPP menée en 2018.

Chaque CDS regroupe des représentants des différents ministères ou institutions concernés par la thématique du chantier, des représentants de la société civile et du secteur privé intervenant dans le secteur ainsi que des partenaires techniques et financiers. Pour animer les travaux de ces CDS, trois experts ont été placés au sein de la Direction de Coordination de la SCAPP (DC-SCAPP) pour appuyer chacun l'élaboration des rapports des CDS et du levier dont ils ont la charge.

Le levier stratégique N°2 comporte quatre chantiers stratégiques à savoir : (i) Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle (ii) Amélioration des conditions d'accès aux services de santé ; (iii) Emploi pour tous et promotion de la jeunesse, de la culture et du sport ; (iv) Meilleure résilience des couches les plus vulnérables. Les deux derniers sont pris en charge par un seul CDS (CDS 6) alors que pour les deux autres ils sont pris en charge par respectivement le CDS 4 et le CDS 5.

Le chantier stratégique de relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle comporte en son sein six (6) interventions : (i) Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité(ii) Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire(iii) Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de

l'enseignement supérieur **(iv)** ; Développer la formation technique et professionnelle **(v)** Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme **et (vi)** Améliorer la gouvernance du secteur éducatif.

La mission dévolue aux CDS est essentielle dans le processus de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la SCAPP et comporte notamment l'élaboration d'un rapport analytique sectoriel annuel de la mise en œuvre de la SCAPP dans le secteur concerné, et le suivi des performances spécifiques obtenues vers l'atteinte des objectifs y compris les ODD.

Le présent rapport annuel relatif au CDS 4 « Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle » structuré en fonction des interventions se situe dans ce cadre et a pour objectif de (i) rappeler les objectifs de chaque intervention, (ii) de faire le bilan des réalisations avec une analyse faisant le lien entre les réalisations et les résultats obtenus, (iii) de relever les défis/contraintes rencontrés (iv) présenter le volume de financement alloué au secteur et (v) présenter les perspectives et les recommandations.

I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPP AU NIVEAU DU CHANTIER STRATEGIQUE DE RELEVEMENT DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2018

L'objectif de ce chantier est d'accélérer la mise en œuvre du Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE) en vue de promouvoir une éducation pour tous de qualité, pertinente par rapport à la demande sociale, efficace pour répondre aux besoins de l'économie en main d'œuvre qualifiée, et ce dans des conditions d'équité.

Pour ce rappel ce chantier comporte six interventions :

- (i) Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité
- (ii) Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire
- (iii) Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur
- (iv) Développer la formation technique et professionnelle
- (v) Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme et
- (vi) Améliorer la gouvernance du secteur éducatif.

I.1. GARANTIR A TOUS UNE EDUCATION DE BASE, D'AU MOINS 9 ANS, ASSISE UN ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ELARGI ET DE QUALITE

◆ Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est de garantir à tous les jeunes mauritaniens une éducation de base de qualité de 9 ans, fondée sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité.

En développant une approche basée sur la participation communautaire, le Gouvernement espère porter à l'horizon 2020 le taux de scolarisation au préscolaire à plus de 12%.

◆ Réalisations dans le cadre de l'intervention

➤ 1.1. Enseignement Préscolaire

La stratégie pour le préscolaire met l'accent sur les objectifs d'élargissement de l'accès en particulier en milieu rural et pour les enfants des milieux pauvres. Elle vise, aussi, à développer une éducation parentale pour répondre aux besoins des enfants de 0 à 3 ans, et à améliorer la qualité de l'éducation préscolaire en renforçant les qualifications des éducatrices.

L'enseignement préscolaire formel pour les enfants de 4-5 ans en Mauritanie est actuellement offert essentiellement par le secteur privé, principalement en milieu urbain. Le taux de couverture du préscolaire en Mauritanie est ainsi estimé à moins de 10%. (Source : Rapport Indicateurs de Prestation de Services en Éducation en Mauritanie, Décembre 2017).

L'étude menée en 2017 par la Banque Mondiale montre que sur un échantillon de près de 3000 élèves examinés dans le cadre de l'enquête, seulement 1 élève sur 5 a fréquenté le préscolaire formel. Parmi les écoles privées, c'est près d'un élève sur deux qui a fréquenté le préscolaire formel, contre à peine un élève sur 7 dans les écoles publiques. Au sein des écoles publiques urbaines, environ le quart des enfants a fréquenté le préscolaire formel, contre à peine 1 enfant sur 18 en milieu rural. (Source : Rapport Indicateurs de Prestation de Services en Éducation en Mauritanie, Décembre 2017).

Pour s'approcher des objectifs visés par le SCAPP et relever les défis liés à la disponibilisation des ressources humaines suffisantes et compétentes, les efforts se sont tournés vers la formation initiale des monitrices et la formation continue et le suivi de proximité et ce à travers l'organisation d'une série d'ateliers de formation et de mise à niveau.

Au cours de cette année, il y a eu l'organisation de plusieurs ateliers de formation pour renforcer les capacités des monitrices et leur permettre la maîtrise du nouveau programme destiné au préscolaire. Cette série d'ateliers a bénéficié à près de 140 monitrices issues de toutes les wilayas du pays. Par ailleurs, la formation continue a touché 290 monitrices de jardin d'enfant, la formation initiale a touché 120 monitrices de jardin d'enfant assurant ainsi une augmentation de l'offre de service et les capacités d'adaptation à la demande.

Ces efforts ont été renforcés par la poursuite de la formation des monitrices sur les programmes et les outils pédagogiques en vue d'assurer la maîtrise et le transfert des connaissances ainsi que par la formation de dix-sept (17) formateurs aux méthodes du préscolaire.

Sur le plan du pilotage, il y a eu au cours de cette année, la révision et la finalisation du programme du préscolaire, du guide de la monitrice en plus de l'élaboration des projets d'arrêtés organisant l'enseignement préscolaire en partenariat avec l'Inspection du Fondamental, la Direction de l'Enseignement fondamentale et le centre de formation de la petite enfance (CFPE).

➤ 1.2. Enseignement primaire

Le principal objectif est de garantir à tous les enfants mauritaniens, à l'horizon 2030, une éducation primaire complète et de bonne qualité. (ODD 4. 4.1). Il s'agit de porter de 99 % à 100 % le TBS au fondamental ; de porter de 55% à 60% le taux de transition du fondamental au secondaire ; de porter le taux de transition entre le premier et le second cycle du secondaire de 55% à 49% ; et de porter de 29% à 40% le taux de réussite au BEPC. Aussi l'objectif visé en matière d'éducation des filles est d'améliorer la parité garçons/filles.

Pour assurer l'atteinte des objectifs assignés en matière d'atteinte des ODD, la Mauritanie a élaboré et mis en œuvre le Programme National du Secteur Éducatif (PNDSE) en deux phases (2001-2010 et 2011-2020). Le programme est actuellement en cours.

A cet effet, les actions entreprises au cours de l'année 2018, ont porté sur l'accès au service à travers l'élargissement de l'offre en infrastructures et en ressources humaines, sur la qualité de l'enseignement à travers la qualification du personnel et sa motivation, et à travers l'élaboration et la diffusion des manuels pédagogiques et le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité, etc.

Pour améliorer l'offre de service et améliorer la qualité et les capacités d'accueil des établissements scolaires, des efforts ont été consentis aussi bien à travers le Ministère (Réception de 23 écoles, et construction en cours pour 41 écoles réparties sur l'ensemble du territoire national avec une priorité donnée aux zones rurales et aux zones les plus défavorisées (Triangle El Emel et zones frontalières).

Selon les données très récentes issues de l'étude PSI (Rapport Banque Mondiale, 2017) 1 école sur 2 au sein de l'échantillon enquêté est affectée par un sous-effectif enseignant, c'est-à-dire que le nombre d'enseignants en poste est moindre que le nombre de classes au sein de l'école.

Pour améliorer la qualité et l'offre de des services d'importants efforts ont été accomplis au cours des dernières années en matière de recrutement, de formation, de perfectionnement mais aussi de motivation du personnel enseignants et ce à travers les écoles de formation des instituteurs de Nouakchott, d'Akjoujt, de Kaédi et d'Aioun qui au cours de l'année scolaire 2017-2018 seulement ont recruté 669 nouveaux enseignants pour le niveau primaire.

Les efforts en matière de formation et de recrutement se sont accompagnés d'efforts en matière de motivation financière (l'indemnité de craie accordée aux instituteurs a été portée de 2000 à 3000 Nouvelle Ouguiya) mais aussi en matière de formation et de perfectionnement du personnel enseignant pour lequel les missions d'inspection et d'encadrement pédagogique ont été renforcées et élargies.

Pour améliorer l'accès au manuel scolaire, il y a eu la distribution, toutes disciplines confondues, de 368.100 manuels à des prix symboliques dont 212.505 du cycle fondamental, l'impression de 120.000 manuels scolaires de différentes spécialités et niveaux et l'acquisition de fonds documentaires pour les ENI de Kaédi et d'Akjoujt

Pour renforcer les capacités des enseignants-formateurs dans le domaine des langues vivantes, des sessions de formation des formateurs des ENIs sur l'utilisation technique et pédagogiques du matériel des labos de langues ont été organisées et l'accompagnement des formateurs en didactique des disciplines au fondamental axées sur les pratiques et le bilinguisme.

Dans le cadre du renforcement de l'expérimentation de l'utilisation des TICs, des sessions de formation de formateurs ont été organisées au profit des ENI sur l'utilisation des TIC dans la formation des élèves-maîtres et l'équipement de trois (3) salles informatiques et du matériel informatique pour l'administration des ENIs .

Aussi, pour améliorer la qualité de l'enseignement et capitaliser sur les expériences passées, il a été procédé à la réécriture et à l'expérimentation de nouveaux programmes pour le fondamental et à l'ouverture de 36 écoles fondamentales pour l'expérimentation des programmes.

L'amélioration de la qualité de l'enseignement passe aussi par le renforcement de l'encadrement pédagogique. A cet effet, les actions suivantes ont été mises en œuvre au profit des établissements du cycle fondamental : suivi des inspections et écoles fondamentales, Organisation d'ateliers départementaux de sensibilisation des expérimentateurs et pour la conception des outils de suivi

Pour favoriser la diffusion des apprentissages et leur rapprochement du plus grand nombre, des activités de **télévision scolaire** ont été initiées au cours de cette année. Ces activités ont permis la production de 110 cours, l'enregistrement et la diffusion de 68 et la rediffusion de 42 séquences pédagogiques.

Pour stimuler la demande un programme d'alimentation Scolaire a été initié au niveau de cent (100) écoles dans la wilaya du Hodh Charghi pour le 1^e trimestre. Ces écoles regroupent 16556 bénéficiaires.

Par ailleurs, la politique orientée vers les zones d'actions prioritaires a été poursuivie au cours de cette année à travers les campagnes de sensibilisation, la mise en place des réseaux de réussite scolaire et la distribution de 50 kits solaires, de matériel de bureau et panneaux solaires au profit des ZEP (7 ordinateurs, 7 imprimantes, 50 armoires, 160 chaises visiteurs, 41 fauteuils, etc.).

Dans le même ordre, une centaine de cantines bénéficiant à 16556 rationnaires, soit 3% de l'effectif global des élèves ont été mises en place au cours de cette année en particulier au niveau des zones d'éducation prioritaires.

1.2. DEVELOPPER L'ACCES ET LA QUALITE DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

Dans ce cadre, il sera question de développer l'accès, la qualité et l'équité du second cycle de l'enseignement secondaire à travers le renforcement des capacités d'accueil, le recrutement de professeurs, le renforcement de l'encadrement pédagogique, la formation initiale, etc.

En matière d'amélioration de la capacité des établissements secondaires, cinq (5) nouveaux collèges et 78 salles de classes ont été construits à travers le pays, alors que sept autres nouveaux collèges et quatre lycées sont en construction en plus de trente-huit salles de classes, et élargissement des établissements d'excellence par l'ouverture de 2 lycées d'excellence à Rosso et Kaédi.

Pour combler les déficits en matière de ressources humaines, il y a eu le recrutement et la mise en service d'un nombre important de professeurs (195 professeurs) sortant de l'ENS en plus de l'augmentation substantielle de l'indemnité de craie (portée à 3000 MRU) pour améliorer le niveau d'engagement et de motivation des professeurs.

Amélioration de la qualité des apprentissages

Dans le cadre de l'objectif orientation des apprenants vers les filières scientifiques, l'année en cours a connu l'organisation de la seconde édition du Prix du Président de la République pour les Sciences.

Les compétitions en maths, physique-chimie et sciences naturelles ouverte à tous les élèves des 4^{ème} et 7^{ème} AS ont vu la participation de 5995 élèves dont 709 candidats ont été en phase finale. Sur ces 709, 12 lauréats ont consacré et récompensés.

Par ailleurs, d'autres actions ont été menées pour améliorer et étendre la qualité des apprentissages dont notamment :

- Distribution de 4000 copies expérimentales environ du programme de l'enseignement secondaire ;
- Impression de plus de 48.000 exemplaires du Manuel « Ennevis » pour les langues et les matières scientifiques ;
- Impression de 400 exemplaires de livrets d'exercices corrigés pour les 4^{ème} et 7^{ème} secondaires.
- L'octroi de 49.000 brochures en Maths, Physique-chimie et Sciences naturelles en 7^{ème} D ; Maths, Sciences naturelles, Arabe et français en 4^{ème} AS.
- Des cours de soutien dans les matières de base les classes d'examens, ont été dispensés dans les classes de fin de cycle, à raison de 8 heures par mois et par discipline.

L'amélioration de la qualité de l'enseignement passe inéluctablement par la formation continue au profit des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et des professeurs. A ce titre, plusieurs séminaires de formation ont été organisés pour améliorer la coordination et renforcer les capacités des professeurs issus de différents niveaux du cycle de l'enseignement secondaire portant sur les programmes réécrits, (expérimentation et validation), sur la révision des annales BEPC et fascicules BAC dans les disciplines de bases, et sur Réécriture des programmes du premier et deuxième cycle, filière langues ;

Dans le but d'encourager **la scolarisation des filles** et d'éradiquer les disparités existantes pouvant entraver la scolarisation des filles (**ODD4 4.1**), 3500 filles ont bénéficié de bourses dans 30 établissements secondaires dans les quatre wilayas ciblées, 2500 filles réparties sur 30 établissements secondaires ont bénéficié de la mise en place et l'équipement d'espaces sûrs leur garantissant l'accès à des établissements scolaires offrant toutes les conditions de quiétude requises.

Dans un autre domaine, la mise en place de huit (8) cybers équipés dans huit établissements à raison de deux cybers par wilaya (Néma-Timbédra- Aioun- Tamechekett-Kiffa-Guerrou-Sélibaby-Wampou) a pour ambition de relever le niveau d'apprentissage et d'éducation des personnes vulnérables qui n'ont pas forcément accès à d'autres opportunités d'apprentissage.

➤ **EVOLUTION DES INDICATEURS**

A. Au niveau du fondamental

Evolution des effectifs élèves

- Le nombre d'élèves du public est passé de 531 960 élèves en 2016/2017 à 552658 élèves en 2017/2018 soit un taux d'accroissement de 3,9%. Les filles représentent 50,1% des élèves ;
- Le nombre d'enseignants au public est passé de 12960 en 2016/2017 à 14945 en 2017/ 2018. Le nombre de contractuels est de 2105 soit 14% contre 18% en 2017.
- Le nombre d'écoles fondamentales publiques fonctionnelles est de 2924 en 2017/2018 contre 3166 en 2017/2018 dont 352 sans locaux. Plus de 65 % de ces écoles sont à structures incomplètes et 2 ,5 % sont encore à classe unique soit 89 écoles.
- En ce qui concerne l'enseignement privé, l'effectif des élèves s'élève, en 2017/2018, à 102 603 répartis entre 579 écoles, soit 16 % de l'effectif total.

Evolution des performances primaires

- ***Le taux brut d'admission (TBA) :***

Le taux brut d'admission mesure la capacité du système à scolariser les enfants ayant l'âge de 6 ans. L'évolution du taux brut d'admission au cours des cinq dernières années montre une baisse de l'ordre de 10 points de pourcentage passant de 111% en 2013 à 100,9 % en 2018. Cette baisse peut s'expliquer par la réduction de la demande des tranches d'âges supérieures à 6 ans (rattrapage générationnel).

Au niveau national, ce taux connaît des variations importantes entre wilayas : il varie par exemple de 93,7% en Assaba à 135% en Adrar (ce qui montre que les entrées tardives sont encore fortement présentes).

- ***Le taux brut de scolarisation (TBS)***

Le taux brut de scolarisation renseigne sur la capacité du système à scolariser tous les enfants âgés de 6-11ans. Ce taux a fluctué au cours des cinq dernières années (2014 et 2018) entre 100% et 103% ce qui confirme que le système est en mesure d'accueillir tous les enfants en âge d'aller à l'école.

En termes de disparités, quatre wilayas enregistrent des taux inférieurs à la moyenne nationale variant de 87,2% à 98 ,7%. Les wilayas concernées sont le Hodh Charghi, le Hodh EL Gharbi, l'Assaba, le Gorgol et le Guidimagha.

B. Au niveau du secondaire

Evolution des effectifs et des établissements

Le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire général public est passé à 178612 élèves en 2017/2018 contre 172656 en 2016/2017, soit une augmentation de l'ordre de 3 ,44%.

Le nombre d'établissements publics d'enseignement secondaire général en 2017 / 2018 est de 328. Le nombre total de professeurs du secondaire est de 5430 dont 1352 contractuels.

L'enseignement secondaire privé compte 58026 élèves en 2018 repartis sur 327 établissements, le nombre d'enseignants dans le secteur privé est de 3689.

Evolution des indicateurs au niveau du secondaire

Le TBS au niveau secondaire, en 2017/2018 est estimé à 39% contre 35% en 2016/2017 soit une amélioration de 4 points de pourcentage. Ce taux national cache d'importantes disparités régionales. Il varie entre 13% au Hodh Charghi à 104% à Nouakchott ouest ;

Le TBS au niveau du 1^{er} cycle secondaire a enregistré une amélioration aussi de 4 points passant de 41% en 2016/2017 à 45% en 2017/2018. Ce taux est de 44% pour les filles.

Le TBS au second cycle est passé de 26% en 2016/2017 à 31% en 2017/2018 soit une amélioration de 5 points de pourcentage. Ce taux est de 30% pour les filles.

Performance du système

La performance du système mesurée par les résultats obtenus aux examens nationaux a connu une amélioration sensible qui s'est traduite par une inversion de la courbe après plusieurs années de recul.

Le taux de réussite au BEPC en 2017/2018 est de 33,16 % soit une amélioration de l'ordre de 3 points de pourcentage par rapport à 2016/2017 bien que le seuil minimal a été porté à 8,5 au lieu de 8/20. Le concours d'entrée en sixième a connu une nette amélioration passant de 56,4% en 2016/2017 59,53% en 2017/2018 avec un relèvement du seuil d'admission qui est passé de 85 points à 90.

Le taux de réussite au Baccalauréat est passé 14,71% en 2016/2017 à 23,64% en 2017/2018 soit une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à l'année passée.

Les lycées d'excellence prouvent leur efficacité avec des taux de passage en classe supérieure à 94 % comme moyenne nationale et de taux de réussite au Baccalauréat et au BEPC est de 100% en 2017/2018.

Même si au cours des dernières années de gros efforts ont été accomplies, un certain nombre de difficultés doivent être prises pour relever le niveau de l'éducation, améliorer l'accès aux infrastructures scolaires et la qualité de l'encadrement et des accompagnements pédagogiques.

◆ Défi et problématique liés au secteur de l'éducation

Le système éducatif mauritanien, a connu un fort développement quantitatif, avec des taux d'accès à l'enseignement fondamental, des taux de scolarisation tant bruts que nets et des taux d'achèvement du primaire en progrès notable, mais dans le même temps une stagnation de la qualité, que l'on peut repérer tant à travers les évaluations d'acquis des élèves, dans celles des évaluations des élèves-enseignants. (PAT MEN 2016-2018).

En effet, les informations relatives au secteur montrent que les efforts ont été souvent tournés vers la réalisation d'infrastructures (offre de service) sans pour autant investir suffisamment dans la qualité des enseignements et dans le système de pilotage et de gouvernance éducative. ***Voir Tableau ci-dessous issu du rapport Evaluation du plan d'action triennal PAT 2016-2018.***

	Couts	Couts en %	Montants décaissés*	Montants décaissés*	Taux de financement de chaque groupe d'actions
Qualité	22001	29%	4372	10%	20%
Accès	49536	65%	33609	80%	68%
Pilotage	4842	6%	4048	10%	84%
Total	76379	100%	42029	100%	55%

Unités : millions MRO *Y compris les décaissements prévus pour 2018 ;
Source : Evaluation du PAT 2016- 2018, Juin 2018, Document Provisoire

En plus du défi lié à la qualité de l'enseignement celle-ci reste aussi fortement tributaire des progrès qui doivent être enregistrés en matière d'allocations de ressources financière au secteur, en matière de ressources humaines.

L'enquête réalisée par la Banque Mondiale met en cause les insuffisances au niveau des ressources financières (48%), au niveau des équipements en matériel didactique (45%). Le manque d'enseignants est également soulevé aussi bien au niveau du public (41,6%) qu'au niveau du privé (40%). Au niveau social, on déplore le manque d'implication des parents notamment au niveau du privé où la proportion est de 44% contre 22,8% au public. (Rapport Indicateurs de Prestation de Services en Éducation en Mauritanie, Décembre 2017).

- **Financement du secteur d'Éducation**

L'analyse du plan de financement pour la période 2016-2018 montre clairement la prédominance des niveaux primaires et secondaire au détriment de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement originel qui peuvent préparer les enfants au cursus scolaire fondamental et secondaire

Tableau : Financement du secteur de l'Éducation au PIP (Source : PIP/DGIPCE/MEI)

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU)	2018-2020 (M.MRU)
						2018	
Projet Sida/MEN	2007	2018	RIM	4	Budget	1,00	1,00
Appui aux cantines scolaires	2012	2018	RIM	8	Budget	2,00	2,00
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI d'Aioun	2018	2018	RIM	4	Budget	2,00	2,00
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI de NKTT	2013	2018	RIM	9	Budget	1,50	1,50
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI d'Akjoujt	2016	2018	RIM	1	Budget	0,50	0,50
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI de Kaédi	2016	2018	RIM	1	Budget	0,50	0,50
Éducation en Zones Prioritaires	2015	2019	RIM	24	Budget	2,50	8,50
Appui au fonds de concours à l'édition scolaire	2017	2018	RIM	55	Budget	21,00	21,00

Programme de développement de l'enseignement	2020	2021	A RECHERCHER	497	Don		256,75
Entretien tables-bancs	2018	2018	RIM	9	Budget	9,00	9,00

◆ Perspectives

◆ Recommandations

Au regard du diagnostic du secteur de l'éducation et des résultats de l'évaluation de la Banque Mondiale, les recommandations inscrites au niveau du PAT 2016-2018 sont encore d'actualité en particulier dans le contexte politique actuel :

- Offrir à la dimension qualité de l'enseignement et des produits toute l'attention qu'ils méritent à travers la mobilisation des financements et l'amélioration du système de pilotage
- Assurer la pertinence et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'enseignement et améliorer fortement et rapidement le niveau des enseignants et l'effectivité des apprentissages ;
- Mettre en place une stratégie efficace garantissant respect du temps scolaire
- Améliorer l'environnement scolaire et les conditions d'apprentissage dans les écoles »
- Le renforcement du pilotage et de l'évaluation pourra aider à lutter contre l'absentéisme et le désengagement des enseignants qui entravent l'efficacité et l'efficience du système éducatif.

I.3. AMELIORER L'ACCES, LA QUALITE ET LA PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

◆ Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est d'améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins de l'économie et de la société, d'améliorer sa qualité et de jeter les bases d'une recherche scientifique prenant en compte les défis de développement du pays.

Il s'agit de préparer la réalisation de l'objectif de la SCAPP, qui est d'arriver à un taux de 1500 étudiants pour 100,000 habitants en 2030, dont 80 % dans les filières scientifiques, professionnelles et techniques.

L'enseignement supérieur public mauritanien compte 19 institutions suivant la structure qui suit :

- Deux (2) Universités composés de sept (7) Facultés et d'un Institut
- Deux (2) Ecoles dont une compte 3 instituts et un cycle ingénieur
- Une (1) Académie avec une école et un institut
- Quatre (4) instituts autonomes.

Ces établissements sont fréquentés par 22 679 étudiants (dont 8427 filles, 37 %) contre 19 844 en 2017-2018. L'encadrement est assuré par 764 enseignants permanents contre 740 pour l'année 2017-2018. Le nombre de femmes enseignantes est passé de 51 femmes à 59 pour la même période.

En 2018-2019, les étudiants Mauritaniens boursiers à l'étranger sont au nombre de 1136 étudiants (dont 228 filles) bénéficient d'une bourse de l'Etat.

L'enseignement supérieur privé Mauritanien compte quatre (4) établissements reconnus dont un institut, fréquenté par 738 étudiants (dont 288 filles).

◆ Réalisations de l'intervention relative à l'enseignement Supérieur

- Création de l'Institut Supérieur des Métiers de la Mines (IS2M) à Zouerate
- Locaux de l'ISPLTI à Nouadhibou

En matière de réforme, il y a lieu de citer notamment :

- Augmentation des salaires des enseignants du supérieur
- Adoption du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national du Doctorat d'État en médecine
- Décret portant création d'une structure qui aura en charge la mise en œuvre de la politique du HCRSI (ANR)
- Adoption du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national d'Ingénieur
- Création du diplôme de licence professionnelle
- Création du diplôme universitaire et interuniversitaire
- Création du Concours National d'Ingénieur de Mauritanie permettant l'accès aux cycles de formation d'ingénieurs pour l'ESP et l'AN.

Les réalisations physiques au niveau de l'Université Nouakchott AL Asriye

- Amélioration de l'accès aux formations de l'enseignement supérieur
- Construction de la Résidences étudiants (garçon) avec équipements achevée en 2019 et du centre d'Enseignement à Distance (CED) avec équipements, de la Présidence de l'Université (PU), de la Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC) ;
- Au niveau de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (FSJE), il y a eu la construction de la, résidence des filles et mariés celle de la mosquée et commerce avec équipements,
- La construction des locaux de l'ISPLTI à Nouadhibou

Les réformes

- Adoption du régime des études et des conditions d'obtention des diplômes nationaux dans le système LMD
- Adoption du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national du Doctorat d'État en médecine
- Adoption du régime des études et des conditions d'obtention du diplôme national d'Ingénieur
- Création du Concours National d'Ingénieur de Mauritanie permettant l'accès aux cycles de formation d'ingénieurs pour l'ESP et l'AN.
- Création du diplôme de licence professionnelle
- Création du diplôme universitaire et interuniversitaire

◆ Défis et problématique

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, malgré les gros efforts consentis récemment pour améliorer les conditions d'accueil à l'université, améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions de travail du personnel enseignant, le grand défi reste celui de l'adéquation entre l'offre du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche et la demande sur le marché du travail.

◆ Financement de l'Enseignement Supérieur

Tableau : Budget alloué à l'enseignement supérieur au niveau du PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Acquisition d'équipements au profit de l'ENS NKTT	2013	2018	RIM	9	Budget	1,50	1,50
Appui aux manifestations scientifiques	2015	2018	RIM	7	Budget	1,10	1,10
Appui à l'Autorité Mauritanienne pour l'Assurance Qualité (AMAQ)	2018	2018	RIM	1	Budget	0,50	0,50
Appui à la faculté des Sciences et Techniques	2018	2018	RIM	8	Budget	8,33	8,33
Appui à la Faculté de Médecine	2012	2019	RIM	78	Budget	8,33	18,33
Plan stratégique, Matériel Labo, Réhabilitation et Recherche	2018	2018	RIM	5	Budget	5,00	5,00
Appui à la mise en place de Master et recherche/FLSH	2018	2020	RIM	4	Budget	4,17	12,50
Appui à la mise en place de Master et recherche/FSJE	2018	2020	RIM	4	Budget	4,17	12,50
Constructions/Réhabilitation et équipements de l'ISET de Rosso	2017	2018	RIM	24	Budget	1,00	1,00
Acquisition d'équipements/ISCAE	2011	2018	RIM	3	Budget	1,00	1,00
Equipement de l'Institut des Langues(ISPLTI) à NDB	2019	2020	RIM	2	Budget		1,50
Construction de l'Ecole Supérieur Polytechnique (ESP)	2019	2020	A RECHERCHER	846	Quasi-Don		211,49
Construction d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)	2020	2023	A RECHERCHER	1 977	Quasi-Don		494,30
				2 969		35,10	769,05

◆ Les Perspectives

Les perspectives, s'inscrivent dans la continuité du plan stratégique 2014-2018 en ce qui concerne les objectifs principaux fixés.

Au niveau du pilotage :

- Rendre opérationnel les structures créées comme l'AMAQ-ES et le HCRSI et les doter de moyens leur permettant d'accomplir leurs missions en termes d'amélioration de la pertinence et de la qualité des formations et de la recherche.

Au niveau des infrastructures

- L'achèvement des travaux de construction de toutes les composantes du campus universitaire devra être atteint d'ici la fin 2019.
- Les travaux de construction d'une nouvelle université à Tidjikdja doit démarrer en 2019.
- La structuration de l'offre de formation universitaire et sa décentralisation sont deux autres objectifs à atteindre.
- La formation à la recherche est le maillon indispensable au développement de la recherche, des moyens seront fléchés afin de consolider les écoles doctorales.
- La formation des docteurs doit se faire avec une exigence d'excellence ce qui nécessite que les doctorants puissent bénéficier de moyens de subsistance et des conditions d'accueil dans les laboratoires qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Enfin, le financement de la recherche est la priorité du Département.

Ainsi, l'Agence Nationale de la Recherche et de l'Innovation une fois créée, doit lancer des appels à projet sur la base des domaines prioritaires fixés par le HCRSI.

Action en cours, à finaliser avant 2019

- Achèvement de la construction des locaux de la bibliothèque universitaire
- Achèvement de la construction des locaux de la présidence de l'Université
- Achèvement de la construction des locaux de la faculté des sciences juridiques et économiques
- Achèvement de la construction d'une mosquée sur le site de l'université
- Achèvement de la construction des locaux du Centre d'enseignement à distance
- Achèvement de la construction des locaux de l'ISPLTI à Nouadhibou
- Achèvement de la construction d'une extension des locaux pédagogiques à l'ESP
- Construction et l'équipement d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)
- Lancement de l'AMAQ-ES

Actions à lancer en 2019

- Lancement de la construction des locaux de l'Université du Tagant
- Requête pour la construction et l'équipement d'un local pour l'ISCAE
- Requête pour la construction d'extension pour l'ISSET (foyer des étudiants)
- Création du Diplôme Universitaire (DU) que pourraient être développés dans chaque établissement pour les diplômés de licence sans emploi.

- Création de formations professionnelles en double tutelle avec d'autres départements
- Création de formations nouvelles dans les régions.
- Création d'un institut supérieur des métiers des technologies de l'information et de la communication à Nouadhibou

◆ **Les Recommandations**

I.4. DEVELOPPER LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Objectifs de l'intervention relative à la Formation professionnelle

L'objectif de l'intervention dans ce sous-secteur est de développer une formation technique et professionnelle de qualité tout en garantissant sa pertinence par rapport aux besoins socioéconomiques du pays.

◆ **Réalisations de l'intervention**

- Diplômes d'Etat unifiés (programmes identiques) Tutelle pédagogique assurée pour tous les établissements (CFPF, IQRAA).
- Actualisation de la stratégie de la FTP en coordination avec l'étude sur le marché de l'emploi (Rapport Diagnostic en cours).
- Le cadre juridique de la FTP est révisé et validé
- Les établissements mis aux normes de qualité : Audit réalisé pour tous les EFTP et contrats programmes signés avec 17 établissements
- Formation qualifiante de courte durée au profit de 8817 jeunes
- Bilan de compétence réalisé pour les formateurs et personnel d'encadrement des EFTP sous contrat
- Un dispositif d'alternance et d'apprentissage mis en place

Au niveau de l'INAP FTP en particulier les principales réalisations ont porté sur :

- L'acquisition de 14 unités de productions de tables-bancs fournies dans les établissements de la FTP dans 11 wilayas du pays ;
- La production de 86 700 tables bancs au profit des écoles d'enseignement fondamental et du secondaire ;
- L'acquisition des équipements pour les trois centres (5 ateliers de l'EX CFPM d'Atar, 4 ateliers de l' EETFP de Kaédi, de 6 ateliers du CFPM de NKTT et un lot des équipements en informatique pour le l'EX CFPM d'Atar et le CFPM de Nouakchott ;
- Acquisition des équipements administratifs, pédagogiques et de logistique (équipements des labos, logiciels, achat des véhicules, équipement amphithéâtre, équipements informatiques, groupe électrogène, mobiliers ,RDM, Topo, Physique, Mécanique des sols et Hydraulique) pour l'Ecole des travaux publics d'Aleg ;
- La réalisation de 5 enquêtes insertion des sortants de la FTP ;
- Écriture, révision /rénovation de plus de 90 programmes de formation ;
- Mise en place d'un plan de formation des formateurs et personnels d'encadrement, en partenariat avec ces deux écoles, au profit de 15 formateurs et personnels d'encadrement ;

- Elaboration de plus de 200 supports pédagogiques ou guides d'accompagnement ou d'organisation pédagogique (plan des cours/guide formateur, guide équipement, support de notes de cours,...) ;
- L'achèvement de l'écriture des programmes de l'école : BTS Topographie, BTS assainissement ; Ingénieur GC ;
- Réalisation de la formation de 51 des formateurs et personnel de gestion des 3 établissements bénéficiaires (Ex CFPM d'Atr, CFPM de NKTT et l'EETFP de Kaédi);
- L'organisation de missions d'enseignement pour les enseignants de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs de Rabat et de l'Ecole Supérieur Polytechnique de Dakar ;

◆ Défi et problématique liés à la formation professionnelle

Pour la formation professionnelle, il faut relever la contrainte que pose le faible niveau de développement du secteur moderne. Le secteur privé moderne représente 4,5% des emplois.

Par ailleurs, les effectifs restent modestes et les relations entre les institutions de formation et les employeurs, tant du secteur formel qu'informel, semblent encore peu développées. Ceci tient souvent à l'insuffisante prise de conscience de l'importance de la formation de la part des employeurs.

En dépit des progrès significatifs réalisés au niveau du dispositif de la FTP, celui-ci reste sous dimensionné par rapport à la demande économique et sociale et souffre de déficiences au niveau de sa qualité et de son efficacité externe. Cette situation persiste du fait d'un flux annuel estimé entre 40 et 50 mille nouveaux demandeurs d'emploi majoritairement peu qualifiés (dont 10000 abandons au niveau secondaire), gonflant les rangs des candidats potentiels à un système de formation, initialement sous dimensionné (ne dépassant pas 4% des effectifs du secondaire).

Les principaux défis auxquels est confronté le dispositif sont d'ordre économique et social et les principales contraintes se situent aux niveaux :

- **du pilotage** : Les capacités au niveau central en matière de planification, de gestion et de suivi-évaluation méritent d'être renforcées. Au niveau des établissements, les modes de fonctionnement ne sont pas totalement marqués par la gestion axée sur les résultats, malgré l'introduction des contrats-programmes et l'expérience du personnel d'encadrement reste limitée.
- **des infrastructures** : l'état actuel des infrastructures des établissements de formation technique et professionnelle constitue un frein à une augmentation sensible de leur capacité. L'étude architecturale disponible montre que les sites de plusieurs établissements sont exigus et ne permettent pas les extensions souhaitées.
- **des ressources humaines** : les ressources humaines souffrent encore de plusieurs difficultés dont: (i) l'insuffisance de l'effectif, (ii) l'inexistence des profils correspondant à certains secteurs porteurs (BTP, TIC, autres services, etc.), (iii) l'insuffisance des qualifications, tant au plan technique que pédagogique, des formateurs, (iv) l'absence d'un programme permanent de formation initiale et continue des personnels de la FTP et (v) la convoitise du personnel par les secteurs productifs.

- **des programmes de formation** : malgré les efforts importants dans ce domaine, la rénovation des programmes n'a pas encore été généralisée, leur implantation au niveau du BT et BTS n'est que partielle et les outils et supports pédagogiques demeurent insuffisants et peu accessibles aux différents utilisateurs. En outre, le dispositif reste marqué par l'inadaptation de ses modes d'évaluation et de certification.
- **du financement** : Les budgets des établissements ne sont pas dimensionnés par rapport à leur taille et aux objectifs qui leur sont assignés. Cette situation continue de peser sur le fonctionnement, particulièrement en ce qui concerne l'acquisition de la matière d'œuvre indispensable à la qualité de la formation. Par ailleurs, le Fonds Autonome de Promotion de la FTP (FAP-FTP) créé pour améliorer le pilotage de formation par la demande de l'entreprise n'a eu qu'un effet limité. A noter que la taxe d'apprentissage (0,6 % de la masse salariale) n'est pas reversée au Fonds.
- **du partenariat public-privé** : malgré les avancées importantes dans la participation du secteur privé dans tous les organes délibérants des établissements de la FTP, du FAP-FTP et à la validation des nouveaux programmes, le partenariat reste peu efficient et manque d'un cadre formalisé.

◆ Financement de la formation professionnelle

Tableau : Budget alloué à la formation professionnelle au niveau du PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Promotion des opportunités d'emploi pour les jeunes Mauritanien/Appui à la FTP	2013	2019	USA-USAID	60	Don	17,50	32,50
Projet d'Appui à la Formation et à l'Emploi des Jeunes (PAFEJ)	2015	2019	RIM	780	Budget	0,00	1,07
Projet d'Appui à la Formation et à l'Emploi des Jeunes (PAFEJ)	2014	2021	RIM	780	Budget	18,00	57,10
Projet d'appui à la formation technique et professionnelle	2011	2018	RIM	18	Budget	1,50	1,50
Généralisation de collègues d'enseignement technique	2016	2018	RIM	14	Budget	7,00	7,00
Prog. National Intégré Appui Micro Petite Entreprise (PNIME)	2008	2019	RIM	80	Budget	9,00	19,00
				1 731		53,00	118,17

Source : PIP/DGIPCE/MEI

◆ Perspectives pour la formation professionnelle

Dans le cadre de l'augmentation de la capacité d'accueil du dispositif national de la FTP et l'amélioration de son ancrage par rapport au milieu économique du pays à travers une meilleure adéquation de l'offre de formation avec les besoins du marché de l'emploi, les perspectives pour l'année 2019 visent l'atteinte des objectifs suivants :

- La rénovation des équipements des établissements de la FTP afin d'améliorer la qualité de la formation dispensée et en vue de s'adapter avec les progrès technologiques ;
- L'extension et la diversification de l'offre de formation ;
- L'amélioration des compétences techniques des ressources humaines notamment celles des formateurs ;
- La révision des curricula en vue de leur adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

D'autres actions sont envisagées :

- Réhabilitation et extension de 7 établissements de FTP.
- Exécution du plan de formation des formateurs (127) et du personnel d'encadrement (85).
- Formation qualifiante de courte durée de 3250 jeunes.
- Formation de 2000 jeunes en formation initiale (CC, CAP, BT, Bac TMGM, BTS)*.
- Révision et rénovation de 23 programmes de BTP.

◆ **Les Recommandations**

I.5. PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ORIGINEL ET LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME

◆ **Objectifs de l'intervention**

Assurer une plus grande complémentarité entre l'enseignement originel et les autres segments du système éducatif, réduire la non scolarisation et lutter contre l'analphabétisme.

◆ **Réalisations relative à l'intervention**

En matière d'enseignement originel

- Ouverture de 13 Mahadra pilotes
- L'appui financier à 3220 Mahadras
- Un appui mensuel à 234 Mahadra
- L'organisation de formation au profit des enseignants des Mahadras sur l'extrémisme violent
- La formation de 13 religieux sur les pratiques de l'enseignement originel en Mauritanie

En matière d'alphabétisation

- Organisation de trois sessions de formation sur la planification et le suivi-évaluation au profit des administrations du Ministère,

- La mise en œuvre du programme annuel d’alphabétisation à travers le diagnostic des zones et le choix des bénéficiaires ;
- Signature d’un contrat de prestation avec 171 enseignants et 62 superviseurs,
- Acquisition de manuels au profit de 5600 apprenants,
- L’ouverture de 224 salles sur l’étendue du territoire regroupant 5600 apprenants

◆ **Défi et problématique liés à l’alphabétisation et à l’enseignement originel**

◆ **Financement de l’alphabétisation et à l’enseignement originel**

Tableau : Budget alloué à l’alphabétisation et à l’enseignement originel au niveau du PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU)	2018-2020 (M.MRU)
						2018	
Projet Wagf de complexe commercial et bureautique à Nouakchott	2016	2021	BID	320	Prêt	180,65	341,75
				320		180,65	341,75

Source : PIP/DGIPCE/MEI

◆ **Perspectives pour la promotion de l’alphabétisation et de l’enseignement originel**

◆ **Les Recommandations**

I.6. AMELIORER LA GOUVERNANCE DU SECTEUR EDUCATIF

Une des faiblesses du secteur de l’éducation et de la formation est l’insuffisante coordination entre les acteurs en charge des politiques à conduire. L’impression ressort plus d’une juxtaposition d’actions que de stratégies coordonnées dans le cadre du Plan national de développement du secteur éducatif. Cela semble valoir tant pour les différents ministères concernés que pour les différentes directions au sein du ministère de l’Education (Rapport Evaluation PAT 2016-2018, page 19).

Pilotage et gestion du système éducatif

Pour améliorer les capacités de pilotage et de gestion du système éducatif, le département a initié plusieurs actions dont notamment :

- Le renforcement des capacités des inspecteurs en matière de contrôle de gestion administrative.
- La mise en place des normes, des outils techniques et des mécanismes institutionnels adéquats (allocation et utilisation rationnelle des enseignants, lutte contre l’absentéisme des enseignants, affectations et promotions) ;
- Révision des textes sur le BAC et le BEPC

Pour renforcer les capacités managériales, les outils de pilotage et la gestion des ressources humaines les activités suivantes ont été accomplies :

- **Observation et analyse des pratiques en classe et de gestion de l'école en Mauritanie** : cette étude est une analyse sur les pratiques de la classe et la gestion de l'établissement scolaire aux niveaux de l'enseignement fondamental et du premier cycle de l'enseignement secondaire
- **Enquête sur les indicateurs de prestation des services (SDI)** : l'objectif de cette enquête était de fournir des informations quantitatives fiables sur le niveau actuel de prestations de services.

En matière de Gouvernance, il y a lieu de citer :

- **L'expérimentation du SIGE** : Le système SIGE est articulé autour d'une base de données unique pour l'ensemble des directions concernées. Le SIGE permet en outre la consultation multicritère de tous les éléments gérés comme le personnel, les élèves, les établissements, les opérations, les rapports et les documents attachés.
- **Recensement** : La réalisation d'un recensement scolaire qui a couvert l'ensemble des établissements publics et privés et qui intervient dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Programme National pour le Développement du Secteur Educatif,

II. ANNEXES

